



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Où va l'horticulture française ?

Frédéric Lauret

Citer ce document / Cite this document :

Lauret Frédéric. Où va l'horticulture française ?. In: Économie rurale. N°154, 1983. pp. 60-65;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1983.2948>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1983_num_154_1_2948

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Horticulture, in the large meaning (fruit-growing, vegetables, nurseries, flowers and ornamental plants) represents 15% of the farm production value and 25 % of the employment in agriculture. Heterogeneity of structures and performances answers to the diversity of products, markets and technics.

Since 1950, this industry, as a whole, registered a large increasing related to technical progress and consumption growth. In the meantime, large changes occurred in the nature, the location and the forms of the production.

Since about 1965, as a result of the progressive enlargement of the market to the European space, a strong international competition occurred. This evolution seems to be going in the frame of a progressive European economic integration.

This paper gives probably a too simple view of the recent evolution but brings us some lights concerning the outlook of horticulture in France.

Résumé

L'Horticulture, au sens large, (arboriculture fruitière, cultures légumières, pépinières et cultures de plants, fleurs et plantes ornementales) représente 15 % en valeur de la production agricole et 25 % de l'emploi en agriculture. À la diversité des produits, des marchés et des techniques correspond évidemment une grande hétérogénéité des structures et des résultats.

Mais globalement ce secteur a connu depuis 1950 un développement spectaculaire lié à un progrès technique intense et à une forte croissance des consommations. Dans le même temps, il a été le siège de changements considérables dans la nature, la localisation et les formes de la production.

Depuis 1965 environ, l'élargissement progressif du marché à l'espace européen a donné lieu à une vive concurrence internationale se traduisant en France dans les cinq dernières années par une stabilité d'ensemble qui masque l'expansion de certaines productions et la stagnation ou la régression dans d'autres cas. Cette évolution paraît devoir se poursuivre dans le cadre d'une intégration croissante de l'économie européenne.

Cet article tente une synthèse évidemment très simplificatrice de l'évolution récente et l'apport de quelques éclairages sur les perspectives des diverses parties de l'Horticulture en France.



OU` VA L'HORTICULTURE FRANÇAISE ?

Frédéric LAURET

INRA - Montpellier

Résumé :

L'Horticulture, au sens large, (arboriculture fruitière, cultures légumières, pépinières et cultures de plants, fleurs et plantes ornementales) représente 15 % en valeur de la production agricole et 25 % de l'emploi en agriculture. A la diversité des produits, des marchés et des techniques correspond évidemment une grande hétérogénéité des structures et des résultats.

Mais globalement ce secteur a connu depuis 1950 un développement spectaculaire lié à un progrès technique intense et à une forte croissance des consommations. Dans le même temps, il a été le siège de changements considérables dans la nature, la localisation et les formes de la production.

Depuis 1965 environ, l'élargissement progressif du marché à l'espace européen a donné lieu à une vive concurrence internationale se traduisant en France dans les cinq dernières années par une stabilité d'ensemble qui masque l'expansion de certaines productions et la stagnation ou la régression dans d'autres cas. Cette évolution paraît devoir se poursuivre dans le cadre d'une intégration croissante de l'économie européenne.

Cet article tente une synthèse évidemment très simplificatrice de l'évolution récente et l'apport de quelques éclairages sur les perspectives des diverses parties de l'Horticulture en France.

Summary :

THE OUT LOOK OF HORTICULTURE IN FRANCE

Horticulture, in the large meaning (fruit-growing, vegetables, nurseries, flowers and ornamental plants) represents 15 % of the farm production value and 25 % of the employment in agriculture. Heterogeneity of structures and performances answers to the diversity of products, markets and technics.

Since 1950, this industry, as a whole, registered a large increasing related to technical progress and consumption growth. In the meantime, large changes occurred in the nature, the location and the forms of the production.

Since about 1965, as a result of the progressive enlargement of the market to the European space, a strong international competition occurred. This evolution seems to be going in the frame of a progressive European economic integration.

This paper gives probably a too simple view of the recent evolution but brings us some lights concerning the out look of horticulture in France.

L'intérêt d'une prospective sectorielle (concernant un ou plusieurs groupes de produits liés entre eux par leurs systèmes communs ou proches de production, de distribution voire de consommation) réside dans la possibilité d'appréhender avec une relative finesse les évolutions des structures de production et de marché des produits concernés. Cette démarche conduit sans doute à minimiser l'influence de l'évolution socio-économique générale sur le secteur étudié, pour focaliser au contraire l'attention sur les changements qui lui sont spécifiques.

Il est alors logique de s'en tenir à une prospective courte et de préciser que l'on se situe dans une hypothèse, probable mais non certaine, de continuité des structures économiques générales. Il

est alors possible de tenter une esquisse des perspectives immédiates, sans pour autant se limiter à une projection des tendances récentes.

L'intérêt d'une prospective horticole résulte des caractères généraux de ce secteur, notamment de la rapidité de son évolution technique et de son caractère intensif, de sa forte insertion internationale et des difficultés de sa régulation. On n'échappera pas cependant à un examen séparé des trois ensembles fruits, légumes et produits de l'Horticulture dite « non comestible », leurs évolutions étant divergentes. Enfin les problèmes d'évolution des structures et d'organisation des marchés permettent quelques remarques finales.

I. LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU SECTEUR HORTICOLE LUI CONFÈRENT ENCORE DES POSSIBILITÉS DE CROISSANCE MALGRÉ LA CONCURRENCE INTERNATIONALE ET LA FAIBLE ORGANISATION DES MARCHÉS

Avec une production de l'ordre de 30 milliards de francs en 1982 et une population active correspondant à 350 000 personnes-année-travail, l'ensemble de l'horticulture française réalise 15 % en valeur de la production agricole et 25 % de l'emploi en agriculture. Plus de 300 000 exploitations sont concernées à titre principal ou secondaire par l'horticulture marchande. Ces productions ont connu dès 1946 une très forte croissance, stabilisée ou ralentie à partir de 1974.

L'horticulture est une voie privilégiée de croissance des exploitations par intensification des systèmes de production. Dans les cas extrêmes, la production peut atteindre des valeurs de l'ordre

de 100 000 F par ha de verger, et de 1 million de F par ha de serres légumières, en impliquant évidemment des charges du même ordre de grandeur. L'investissement que représente une serre-verre chauffée peut atteindre 3 millions de F à l'ha. Enfin ces cultures exigent technicité, savoir-faire, travail intense, capacité gestionnaire et même une part de chance. On y rencontre donc un éventail très large (plus qu'ailleurs sans doute) de performances et de résultats. Des succès spectaculaires voisinent avec des échecs retentissants sur les mêmes cultures.

Les niveaux d'intensification adoptés par les producteurs sont eux-mêmes très variables. Pour une culture de tomate sous serre,

le chiffre d'affaire peut varier de 1 à 4 selon l'intensité du chauffage qui conditionne la précocité. Dans ce contexte les valeurs moyennes sont donc très mutilantes de la réalité.

Il reste que l'horticulture attire en permanence de nombreux agriculteurs qui tentent un processus d'intensification plus ou moins poussé. Mais l'itinéraire inverse aussi est fréquent pour des exploitations en régression par extensification, détenues notamment par des agriculteurs âgés. Le secteur horticole est donc le siège d'une grande mobilité des producteurs encore accentuée par les crises de surproduction et les fluctuations des résultats d'un an sur l'autre.

Les progrès techniques dans ces cultures ont permis, dans les trente dernières années, des accroissements rapides et incessants (à ce jour) de la productivité des facteurs. Les rendements physiques ont souvent quadruplé, la productivité du travail a doublé ou triplé, les quantités d'énergie utilisée en serre ont diminué de moitié depuis 1974 pour des rendements accrus. Ces progrès concernent la plupart des phases de la culture : amélioration du matériel végétal, techniques de production des plants et de multiplication, fertilisation, lutte sanitaire, intervention sur le sol et le micro-climat, techniques de récolte et de conditionnement.

La seule généralisation des techniques adoptées aujourd'hui par les agriculteurs de pointe recèle des progrès considérables de productivité du secteur. En outre, de nombreuses techniques vont encore progresser (maîtrise de l'énergie, lutte intégrée, modes de conduite, cultures hors-sol, conception des abris, mécanisation et automatisation). De sorte que dans ces systèmes de production intensifs, rares sont les blocages d'ordre technique au développement de la production et de la productivité.

En revanche, il existe de fréquents blocages tenant aux difficultés conjoncturelles de commercialisation, ou aux difficultés de financement des investissements, ou aux comportements des producteurs tenant à des raisons familiales ou patrimoniales.

La consommation de fruits et de légumes s'est accrue en France jusque vers 1968-70. Elle est stable depuis et la croissance de la production est maintenant liée à l'augmentation de consommation des pays Nord-Européens et de quelques pays en développement qui disposent de devises. Les achats de plantes d'ornement continuent par contre à progresser en France, et même plus vite que n'a pu augmenter la production, ce qui se traduit par un déficit extérieur croissant au profit des Pays Bas.

II. LES EVOLUTIONS, DIVERGENTES SELON LES PRODUITS, TRADUISENT A LA FOIS LES CHANGEMENTS DE LA CONSOMMATION, LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE DES CULTURES ET LA SPECIALISATION CROISSANTE DES BASSINS DE PRODUCTION EUROPEENS

L'élargissement du marché à l'espace européen, qui domine l'économie horticole depuis vingt ans, a pour effet d'induire dans chaque région l'expansion des productions les plus compétitives et la régression de celles qui le sont moins. Parallèlement, les consommations des différents produits n'évoluent ni au même rythme, ni parfois dans le même sens. D'où la coexistence dans le secteur horticole d'une diversité d'évolution des productions qui rend excessivement réducteur tout discours global. Il paraît nécessaire de présenter séparément les fruits, les légumes, les fleurs, plantes, et pépinières.

1. L'arboriculture fruitière commerciale existe en Europe depuis l'antiquité. Elle n'a pourtant connu une progression sensible en France qu'au 17^e siècle avec le développement des vergers aux abords des grandes villes en croissance. Mais le grand essor de la production fruitière dans les bassins spécialisés dut attendre à la fois les transports rapides, la conservation frigorifique, les progrès de l'irrigation et de la lutte contre les maladies et parasites des arbres.

Un démarrage de l'arboriculture moderne s'était amorcé dans les années trente, notamment en Pays de Loire et Vallée du Rhône. Il ne put s'affirmer nettement qu'à partir de 1946 et la croissance du verger fut alors explosive ; la production quintupla

La saturation du marché et la concurrence internationale ont réduit dans la dernière décennie les taux de profit ; les nouveaux investissements dans le secteur horticole sont étroitement dépendants du crédit qui manifeste aujourd'hui une grande prudence à l'égard de l'horticulture.

Les répercussions néfastes de la crise de l'énergie et de l'élargissement vers le Sud de la CEE ont été abondamment soulignées, notamment pour appuyer des revendications professionnelles. On en a souvent déduit, à tort à mon avis, que l'horticulture française était condamnée à régresser. L'observation de la dernière décennie ne le confirme pas.

Les serres florales ont progressé de 5 % par an depuis 1970 ; les cultures légumierées sous serres-verres chauffées se sont développées en pleine crise énergétique, passant de 600 à 2 000 ha entre 1970 et 1982, avec des résultats d'ensemble encore positifs. Les concurrences grecque et espagnole n'affectent que certains produits à certaines périodes, en particulier les fruits à noyaux précoces, les légumes méditerranéens en hiver et au printemps et les fruits au sirop. Elles offrent au contraire des possibilités d'expansion pour certaines autres productions. C'est pourquoi, en fruits et en légumes, on assiste à une croissance des exportations légèrement plus rapide que celle des importations, traduisant une progression de la contribution française au marché européen. Dans le cas de fleurs et plantes, la forte croissance du déficit commercial est imputable à l'accroissement rapide de la consommation et à la supériorité technique et commerciale des Pays-Bas.

L'économie horticole française est donc de plus en plus dépendante de celle des pays de la CEE ; l'organisation des marchés en ce domaine ne peut être efficace que si elle progresse parallèlement dans tous les pays en marché commun. Or, pour de nombreuses raisons, la gestion globale des marchés et l'orientation judicieuse de la production sont une œuvre de très longue haleine.

Le marché européen des fruits, légumes, fleurs et plantes, bien que connaissant une certaine expansion restera, dans la décennie à venir, le siège d'une vive concurrence entre les bassins de production des divers pays, engendrant fréquemment des excédents de production dont les effets dégradants sur les prix resteront mal neutralisés.

en 20 ans, de 1948 à 1968, passant de 600 000 t à 3,2 millions de tonnes.

La même évolution, observée quelques années plus tôt en Italie, se manifesta en Espagne et en Grèce avec dix ans de retard sur la France. L'ouverture des frontières en Europe permit donc, dans les années 60, le développement de courants commerciaux de fruits, depuis les pays du Sud, vers ceux du Nord. Les économies fruitières européennes devinrent très vite fortement imbriquées. Aujourd'hui, plus de 80 % de la production de fruits de l'Europe se situe dans les pays Euro-méditerranéens.

En France, cette explosion de production rencontra une demande qui accepta d'abord de progresser allègrement, la consommation de fruits passant de 20 à 70 kg par tête et par an, entre 1945 et 1971. A partir de cette date le marché intérieur se révéla saturé, ce qui stimula les exportations notamment vers l'Allemagne, le Bénélux et le Royaume Uni. Mais les achats de ces pays ne pouvaient progresser que parallèlement à l'augmentation (lente) de leurs consommations et à la réduction (lente aussi) de leurs arboricultures. Et malgré les débouchés nouveaux constitués par les pays pétroliers à partir de 1973, l'Europe ne put éviter une crise de surproduction chronique de 1968 à 1973 qui fit inventer les retraits et les primes d'arrachage. La France et l'Italie

réajustèrent en baisse leur potentiel de production, tandis que les pays du Nord, moins bien placés procéderent à des arrachages massifs pouvant atteindre la moitié des surfaces.

Dès 1977, le marché retrouva un nouvel équilibre et les plantations reprirent timidement notamment en pommiers, en nectarines, en abricots tardifs. Ces jeunes vergers entrent en production maintenant et laissent espérer (ou redouter) le **démar-rage d'une nouvelle période de croissance des récoltes fruitières.**

Durant cette période, la production se concentre dans les zones les mieux placées quant aux conditions naturelles (sols et climat) qui permettent les résultats les plus réguliers : Bassin de la Loire, de la Garonne, et du Rhône (cf. tableau 1). Simultanément, les producteurs deviennent des spécialistes des productions fruitières et les exploitations essentiellement arboricoles sont en progression. La taille moyenne du verger passe de 0,5 à 2 ha entre 1955 et 1980, par suite d'un processus de concentration des vergers dans les exploitations spécialisées.

L'arboriculture reste cependant et restera une activité d'exploitation familiale utilisant de la main-d'œuvre saisonnière, ou des machines de récolte. Les grandes exploitations créées entre 1950 et 1965 ont mal résisté aux chutes des prix des fruits. Les 150 000 exploitations agricoles détenant des vergers se répartissent à l'image des exploitations françaises dans toutes les classes de taille et il est peu probable que cette répartition évolue vers une structure plus homogène. Il n'y a pas une exploitation arboricole type qui deviendrait dominante, mais toute une gamme d'exploitations familiales, plus ou moins étoffées, en croissance ou en régression, selon les contraintes et les objectifs des exploitants.

Aujourd'hui, la France produit quelques 3,2 millions de t de fruits pour une valeur de l'ordre de 8 milliards de F. Elle exerce un million de tonnes (dont 80 % de pommes) en importe deux (essentiellement des agrumes, des bananes et des fruits tropicaux) et en consomme quatre (autoconsommation comprise) dont un tiers d'agrumes et bananes.

C'est dire que l'économie fruitière française est très insérée dans les échanges internationaux : le tiers des quantités produites est exporté et la moitié des quantités consommées est importée. La spécialisation des régions dans le cadre de la CEE n'ayant probablement pas atteint son terme, il est probable que ces échanges vont encore progresser. Il y a donc tout lieu de prévoir une poursuite de l'accroissement des exportations françaises dans le cadre d'une vive concurrence entre les grandes régions productrices de l'Europe, et la réapparition probable au niveau européen, de crises de surproduction fruitière, conformément à la théorie des cycles des productions arbustives, qui prennent naissance dans les délais séparant la plantation d'un arbre de son entrée en production. Jusqu'à maintenant, c'est à travers les crises de production et l'existence de quelques années de pénurie que les bassins de production les mieux placés s'imposent au détriment des zones en régression. **Tant que la géographie des productions fruitières ne sera pas stabilisée, il sera difficile de parvenir à une organisation généralisée du marché des fruits en Europe.**

2. Les productions légumières

L'évolution de la production légumière est le résultat d'une triple concurrence : entre bassins de production des divers pays ; entre systèmes de production différents ; entre produits se substituant les uns aux autres.

Les grands bassins légumiers s'échelonnent des Pays-Bas au Maroc. Le commerce des légumes obéit à une logique Nord-Sud : les échanges ont surtout lieu entre des régions qui, soit ne cultivent pas les mêmes produits, soit les récoltent à des périodes différentes. Chaque bassin cherche en permanence, sur le marché européen, les produits et les périodes, grâce auxquels il peut développer ou maintenir sa production.

En France, la production se concentre lentement dans les zones à hiver doux (Bretagne, Nord, Picardie, Midi Méditerranéen et Atlantique) permettant l'obtention d'une large gamme de légumes toute l'année (cf. tableau 1). Certains ont donné lieu,

depuis dix ans, à des courants d'exportation croissants (choux-fleurs, salades, asperges, carottes). Parallèlement, les importations de légumes méditerranéens, essentiellement d'Espagne, se poursuivent (tomates, haricots frais) ou s'accroissent (aubergines, poivrons, courgettes), alors que celles de légumes non méditerranéens (oignons, carottes) en provenance de Belgique, des Pays-Bas, voire d'Italie paraissent stabilisés ou en régression.

Cette évolution traduit le **poids croissant de l'Espagne sur le Marché Européen des légumes.**

Aujourd'hui les importations de légumes frais dont la moitié proviennent d'Espagne, représentent le tiers des quantités distribuées en France, alors que les exportations correspondent au quart des quantités commercialisées. Si on prend en compte les légumes transformés pour lesquels la balance commerciale est excédentaire, le commerce extérieur des légumes est presque équilibré au niveau de 3 milliards de F d'exportations et d'importations, alors que la valeur de la production légumière française est de l'ordre de 10 milliards de F.

Cela suffit à souligner le degré d'interdépendance auquel est parvenu l'économie légumière européenne, interdépendance qui pourtant devrait encore s'accroître pendant quelques années.

Trois grands systèmes de production contribuent à la production légumière : le maraîchage traditionnel sur des surfaces réduites en plein air ou sous abris bas, la production sous serres, en verre ou en plastique, chauffées ou non, la culture légumière de plein champ en grandes parcelles.

Alors que le maraîchage traditionnel a régressé, les deux autres systèmes, mettant en œuvre des progrès considérables de productivité du sol et du travail, sont en croissance depuis 20 ans. Les serres fournissent près de 500 000 t de tomates, laitues, concombres, melons, courgettes, poivrons... La culture en grande parcelle concerne asperges, melons, choux-fleurs, oignons, artichauts, carottes, et légumes de conserve. Cette évolution a entraîné des changements géographiques de production vers les régions à climat doux et ensoleillé pour les serres, et vers les zones de grandes parcelles à densité agricole faible comme la Camargue ou la Picardie, pour les légumes de plein champ.

Les substitutions entre produits résultent à la fois des modifications du régime alimentaire, de la pénétration inégale du progrès technique qui modifie la hiérarchie du prix des produits, et du développement du commerce extérieur qui permet la disponibilité de la plupart des produits pendant toute l'année.

On assiste donc d'abord à une augmentation sensible de la consommation de la production et souvent aussi des importations des légumes qui se consomment crus : tomates, melons, concombres, poivrons, salades, endives et oignons, et, grâce aux exportations, à une augmentation de la production de choux-fleurs. Parallèlement, la production de légumes racines à cuire stagne (carottes, navets), ou régresse (raves, salsifis). Enfin, la chute rapide des légumes secs (pois, haricots, lentilles), des légumes à soupe (courges) se poursuit et même s'accélère. Cette évolution des consommations est à la fois cause et conséquence des changements des systèmes de production et de la géographie des cultures. Elle va se poursuivre encore quelques années.

La consommation de légumes faciles à préparer qui sont souvent aussi les légumes recommandés par la diététique, va continuer à s'accroître au détriment des autres. Les bassins de production les mieux placés à l'égard des divers types de légumes vont renforcer leur spécialisation et leur poids sur le marché, dans le cadre d'échanges intra-européens accrus. Les cultures sous abri d'une part, les cultures de plein champ très mécanisées d'autre part, vont confiner le maraîchage traditionnel de plein air à la culture pour l'autoconsommation et à la culture dite « biologique » avec vente directe au consommateur.

Le facteur décisif de l'évolution de l'économie légumière réside donc bien dans le développement des échanges européens au sein desquels l'Espagne joue déjà un rôle dominant. Le résultat est un approvisionnement abondant presque toute l'année du marché européen. La rapidité de l'évolution actuelle en légumes, cultures

en général annuelles, dont les systèmes de production sont assez mobiles et malléables, devrait conduire au terme de quelques années, à une stabilisation des échanges et donc de la géographie des cultures. La mise en place de l'organisation généralisée du marché européen qu'appelle l'abondance, devrait en être facilitée.

3. L'horticulture ornementale

Dans cet ensemble lui-même très divers, on distingue en général les plants et produits d'élevage, les fleurs coupées et les feuillages, les plantes en pots, les bulbes et oignons. Ces productions font appel à des techniques très différentes (pépinières, cultures sous abri chauffé ou non, cultures de plein champ) qui ont induit une spécialisation poussée des producteurs et de formes différentes d'exploitation et de systèmes productifs.

L'activité de pépinières fruitières et légumières s'est développée régulièrement jusqu'à ce jour et enregistre globalement un commerce extérieur excédentaire.

En revanche, toutes les autres productions et notamment les plantes d'intérieur, les bulbes, les fleurs, les arbres et arbustes d'ornement, sans être en récession en valeur absolue, ne satisfont plus les besoins nationaux. Ces activités ont connu une forte croissance dans les années 60 en liaison avec un « boom » de la consommation nationale. Mais depuis 1975, la production s'accroît plus lentement que la consommation. Le déficit du commerce extérieur augmente rapidement et sera voisin de 1 milliard de F en 1982. **Le taux de couverture des besoins par la production nationale tombe à 80 % contre 96 % en 1970.**

La rapidité de cette dégradation conduit souvent à un pronostic très pessimiste bien qu'existe en France de nombreuses zones aux conditions naturelles très favorables. Les raisons essentielles de cette situation sont connues : elle tient à la supériorité technique, commerciale et d'organisation des entreprises Hollandaises et Belges et à leur implantation dans des zones à forte densité de population au centre de plus de 120 millions de consommateurs.

La moitié Nord de la France est plus facilement desservie par les expéditeurs Hollandais que par ceux de Provence ou même du Val de Loire. La pénétration des productions étrangères est en outre facilitée par l'évolution de la distribution. Les grandes surfaces trouvent plus facilement aux Pays-Bas qu'en France des fournisseurs répondant à leurs exigences. Enfin, pour conquérir le marché français, enjeu important, le commerce hollandais consent des sacrifices particuliers et fait preuve d'une grande énergie. Ainsi, il n'est pas exclu, sauf réaction rapide de la production française ou baisse substantielle de la consommation, que la part du marché français approvisionné par les Belges et les Néerlandais atteigne bientôt 50 %.

III. EVOLUTION DES ENTREPRISES ET POLITIQUE ECONOMIQUE

L'examen de l'évolution des unités de production et des circuits de commercialisation conduit à s'interroger sur la validité des conceptions les plus courantes en ce domaine et sur les politiques économiques qu'elles engendrent.

1. La dynamique du système productif

Il est assez couramment admis que la réduction du nombre d'exploitations se fait par disparition des petites au profit des grandes et des moyennes. Le résultat en serait un accroissement du poids des exploitations moyennes et grandes, ce qui est considéré comme bénéfique puisqu'elles seraient plus efficaces à la fois pour produire et pour dégager des revenus.

L'évolution observée en 1970 et 1980 dans l'arboriculture fruitière infirme en partie cette conception.:

D'après les Recensements Généraux Agricoles, il y avait (pour les 6 espèces principales) 133 000 exploitations arboricoles recensées en 1970, et 90 500 en 1980. Cette baisse d'effectif s'explique par le processus (mal nommé) d'exode agricole et par le réajuste-

ment en baisse du verger, après la crise de surproduction de 1968-1975 :

— des soutiens aux entreprises : adaptation fiscale pour ne pas pénaliser les entreprises « au réel » qui ont des stocks à rotation lente, aide à l'investissement, création de nouveaux bassins de production dans des zones favorables, disposant d'énergie bon marché ;

— le développement de l'action collective pour assurer notamment la recherche et l'appui technique, l'approvisionnement, l'exportation ;

— la mise en place de formes de commercialisation susceptibles de mieux approvisionner les grandes surfaces.

On peut se demander cependant si la voie la plus efficace pour accroître rapidement le potentiel de production français de 20 à 30 % (ce qui serait nécessaire à un rétablissement de l'équilibre des échanges), ne consiste pas à favoriser la conversion, au demeurant assez spontanée, d'arboriculteurs et de maraîchers vers les cultures d'ornement.

Les trois ensembles qui composent l'horticulture s'insère donc différemment dans le Marché Européen.

En productions fruitières tempérées, le principal concurrent est l'Italie. L'arboriculture française ne souffre ni de retard technique, ni d'handicap climatique (sauf pour quelques fruits précoces de printemps). La légère croissance de la production qui est maintenant attendue devrait permettre sans trop de difficultés la poursuite de la croissance des exportations alors que les importations font preuve de stabilité depuis 1975.

En productions légumières, le premier fournisseur est l'Espagne qui approvisionne le marché français en légumes méditerranéens de novembre à mai. Le développement en France des légumes méditerranéens, de mars à novembre et des légumes non méditerranéens toute l'année devrait permettre, en tenant compte des légumes transformés, de parvenir très prochainement à une balance des échanges équilibrée.

En production ornementale, Hollande et Belgique ont réalisé un pôle puissant de production qui approvisionne de plus en plus l'ensemble des pays européens, obligeant les producteurs français à céder du terrain sur leur marché national. Les signes d'une inversion de cette tendance sont pour l'instant peu visibles.

III. EVOLUTION DES ENTREPRISES ET POLITIQUE ECONOMIQUE

ment en baisse du verger, après la crise de surproduction de 1968-1975 :

Dans le même temps, l'arboriculture française est devenue une des plus compétitives du monde (comme en témoignent les résultats du commerce extérieur), malgré la concurrence des pays méditerranéens à plus bas niveau de vie.

On pourrait penser que ces performances ont été obtenues par la concentration des unités de production. Il semble qu'il n'en soit rien.

La répartition des exploitations arboricoles en fonction de leur taille en verger, aussi bien que de leur taille en SAU, est restée la même entre 1970 et 1980, avec un très léger glissement de l'ensemble vers les classes de taille supérieure. Le verger moyen est passé de 1,7 à 1,9 ha, mais il y a diminution de l'effectif dans toutes les classes de taille. L'effectif des exploitations ayant des vergers de plus de 20 ha est passé lui-même de 1 400 à 1 050, le poids de cette classe dans la surface du verger ne progressant que de 21 à 24 %. De même, la répartition de la surface en verger dans les différentes classes de taille de verger, comme dans les classes de SAU,

a très faiblement changé et ne correspond même pas aux augmentations de productivité du travail.

C'est dire que tout en devenant plus efficace, l'arboriculture française reste le fait d'un éventail très ouvert d'exploitations. Il n'y a pas de modèle d'exploitation dominant et de modèle déviant ou marginal. Certes, ce sont bien les petites exploitations qui disparaissent, mais dans le même temps, il se produit de nombreux autres changements qui neutralisent le processus de concentration. Des exploitations apparaissent sur les restes des disparues, des exploitations s'accroissent et d'autres régressent.

L'adaptation des exploitations aux opportunités et aux contraintes du milieu, aux capacités et aux besoins des hommes, engendre une **stratification quasi-constante des structures**, bien que l'effectif se réduise et que les tailles moyennes augmentent lentement.

Le bilan de tous ces mouvements est une permanence de l'hétérogénéité en dépit des politiques économiques qui se veulent en général sélectives et homogénéisantes. *On est donc conduit à se demander si la modernisation de l'arboriculture (et d'autres secteurs probablement) passe bien par un processus de sélection par la taille et par la concentration de l'aide sur les catégories d'exploitations moyennes et grandes.*

2. L'évolution des circuits de distribution et l'organisation du secteur.

Ici encore, on a souvent considéré que la modernisation des circuits de distribution consistait en une substitution de formes modernes et concentrées de grande taille, à des formes anciennes artisanales et dispersées. Sans nier la place prise par les grandes surfaces, on constate que les formes considérées comme les plus archaïques (la vente à la ferme, les marchés de détail, les boutiques spécialisées, les marchés de production, les grossistes caboteurs...) ont fait preuve d'une résistance inattendue et ont même progressé en situation de crise.

Dans le cas des produits périssables au moins, le système de distribution restera composite, résultat d'une accumulation de formes modernes et de formes traditionnelles qui, elles-mêmes, se modernisent et s'adaptent jusqu'à apparaître comme une nouveauté. Cette variété des formes d'échanges et de distribution est encore souvent perçue comme un désordre, responsable de la faiblesse des performances globales. Les politiques économiques visent, en général, à réduire cette diversité, en niant l'intérêt de certaines formes de production, en voulant interdire certains types de circuits.

Or, cette **diversité** correspond en grande partie à celle **des produits**, à celle **des contraintes**, à celle **des techniques** et à la

logique multiforme d'hommes différents en situation dans des milieux divers. Elle est une condition de bonnes adaptations des entreprises à leur contexte et donc de bonnes performances globales. Chaque fois que la politique économique a proposé des mesures homogénéisantes visant à appliquer brutalement à tous les produits et à tous les opérateurs le même modèle correspondant à un optimum économique calculé *in vitro*, une partie seulement des agents économiques ont accepté ces mesures (ceux qui justement elles favorisaient) ; les autres les ont ignorées ou adaptées à leur situation. C'est le problème auquel se heurte l'organisation économique du secteur horticole. L'économie fruitière, légumière et ornementale est en France un ensemble complexe et varié. Il est probablement impossible de la faire entrer, sauf à la scléroser, dans un schéma réducteur, basé sur l'idée fallacieuse que certaines formes de production et d'échanges sont plus efficaces que d'autres, à l'égard de tous les critères. Dans chaque situation, l'entreprise ou le circuit optimal est celui qui est le mieux adapté au contexte local et momentané. Et c'est bien sur cette base que se jouent la concurrence et la dynamique du secteur.

La poursuite du développement de la production et de la consommation de fruits et légumes en Europe (souhaitable pour des raisons diététiques) implique des progrès substantiels dans la gestion globale de la production et des marchés, aux niveaux de la CEE, de chacun des pays membres et des pays associés. Ces progrès sont possibles si une volonté politique les soutient et si les agriculteurs de tous les pays concernés, davantage conscients de leur intérêt collectif, les revendentiquent et y contribuent.

Une meilleure gestion globale du secteur horticole au niveau européen implique cependant une série de conditions (données statistiques, analyse des marchés, systèmes de communications, information et compétence des opérateurs, conscience collective des objectifs et des mécanismes de l'organisation) qui ne se réalisent que progressivement, au fur et à mesure du développement socio-économique.

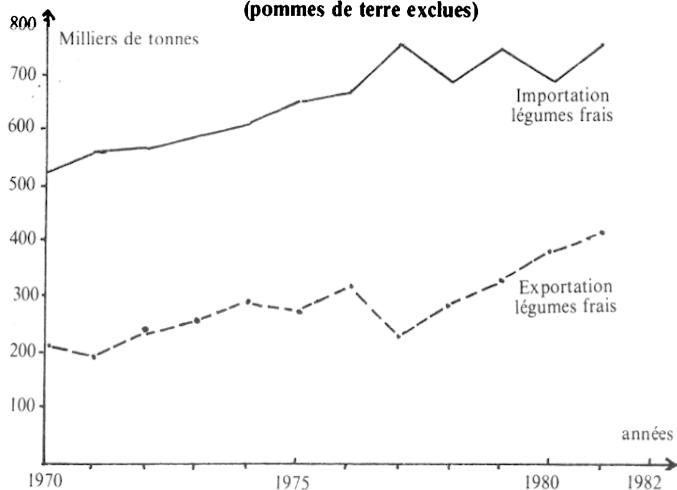
A un terme sans doute assez lointain, probablement plusieurs décennies, et si nos sociétés connaissent une certaine continuité dans leur évolution, il pourrait être possible de parvenir à une consommation accrue de fruits et légumes, par suite d'un accroissement dans le Nord de l'Europe ; à une géographie de la production correspondant mieux aux conditions naturelles et par voie de conséquence à une production mieux maîtrisée, moins fluctuante et d'un coût réduit ; à un rapprochement des prix au détail dans l'espace européen ; à une régularisation et à une homogénéité des revenus des producteurs des différents pays.

Tableau 1. - La concentration géographique de la production. Part de la production nationale en %.

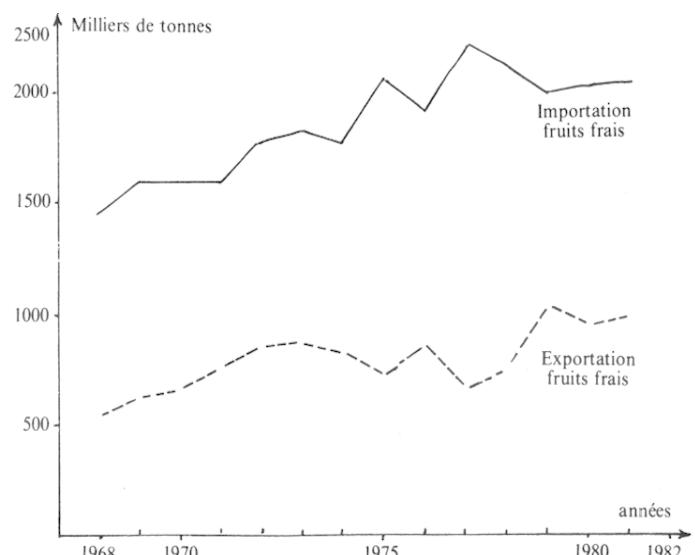
Productions fruitières	1960	1970	1980	Productions légumières	1960	1970	1980
Provence	17,8	23,6	25,0	Bretagne	12,4	13,8	18,0
Languedoc	11,7	15,5	17,0	Provence	16,0	16,2	18,5
Rhônes-Alpes	16,1	13,7	11,0	Languedoc	5,7	6,5	7,0
Aquitaine	6,8	9,5	10,0	Aquitaine	6,0	6,1	6,5
Midi-Pyrénées	7,8	10,1	10,0	Picardie	3,9	6,4	8,0
Pays de Loire	9,4	6,4	9,0	Nord	6,3	9,7	10,0
Centre	4,6	5,5	5,6	Pays de Loire	7,5	6,7	7,0
Ensemble	75,2	84,3	87,6	Ensemble	57,8	65,4	75,0
France entière	100	100	100	France	100	100	100

Sources : Statistiques Agricoles

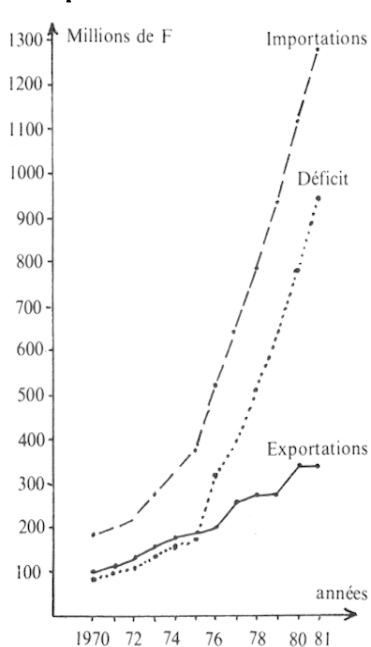
Graphique 1. -- Commerce extérieur de légumes frais (pommes de terre exclues)



Graphique 2. -- Commerce extérieur de fruits frais



Graphique 3. -- Balance commerciale des produits de l'Horticulture non comestible



Graphique 4. -- France : Production fruitière : 9 espèces principales

